

TECHNIQUES INDUSTRIELLES -
MAINTENANCE

TITRE PRO CIMA - Conduite d'Installations et de Machines Automatisées



Date de dernière mise à jour 22 mai
2024



Formation éligible au CPF

Métier

Le/la conducteur/trice d'installations et de machines automatisées assure la production de produits conformes en qualité, quantité, coûts et délai, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et des procédures définies par l'entreprise.

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

- ▶ **Durée :** 12 mois | 420 heures de formation
- ▶ **Alternance :** 1 sem. en centre | 3 sem. en entreprise (à titre indicatif)

Pour les + de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation.

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

Salariés

Possibilité de se former dans le cadre de la formation continue | éligible CPF

Lieu | Date

Admission

Public

- ▶ Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- ▶ Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter

Qualités appréciées : maintenir son attention dans la durée, dextérité, goût de la précision, polyvalence, respect des normes et consignes.

Bon à savoir : l'apprenant doit être capable de travailler en équipe et en horaires décalés.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif

LORIENT | de janvier 2024 à décembre 2024

PLERIN / SAINT BRIEUC | de janvier 2024 à décembre 2024

QUIMPER | ERGUÉ-GABÉRIC | de septembre 2024 à août 2025

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ préparer, lancer et arrêter une installation de production automatisée équipée ou non de robots,
- ▶ conduire une installation de production automatisée équipée ou non de robots.

SECTEURS CONCERNÉS

Mécanique, plasturgie, sidérurgie, métallurgie, électronique, agroalimentaire, textile, aéronautique, automobile, équipement électrique, meuble, travail temporaire...

Programme

BLOC 1 | Préparer, lancer et arrêter une installation de production automatisée équipée ou non de robots

- ▶ Préparer et approvisionner le poste de travail et les équipements périphériques
- ▶ Démarrer, mettre en cadence et arrêter une installation de production
- ▶ Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles dans un secteur de production

BLOC 2 | Conduire une installation de production automatisée équipée ou non de robots

- ▶ Surveiller et réaliser les opérations de production
- ▶ Contrôler les produits fabriqués
- ▶ Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau et de nettoyage d'une installation de production
- ▶ Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles dans un secteur de production

BLOC TRANSVERSAL

- ▶ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Prévenir les risques liés à l'activité physique (gestes et postures)
- ▶ S'appropriier les outils bureautiques
- ▶ Accompagner le projet de formation
- ▶ Exploiter les périodes en entreprise
- ▶ Evaluation finale

et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- ▶ *Tout savoir sur les modalités du contrat d'apprentissage **ICI** ou de professionnalisation **ICI**.*

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

- ▶ Le coût de formation n'est pas à la charge de l'apprenti.
- ▶ Pour les entreprises, le coût est pris en charge selon les coûts publiés par **France compétences**.

Consulter le tableau des coûts de formation et prise en charge OPCO **ICI**.

À *NOTER* : pour certaines formations de niveau 7 (Ingénieur, Bac+5), une contribution financière est demandée aux entreprises.

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la

CONCRÈTEMENT

Sur la machine ou l'installation de production, le/la conducteur/trice assure tout ou partie des tâches suivantes :

- ▶ préparation du poste de travail
- ▶ approvisionnement en matières, composants, contenants et consommables
- ▶ mise en fonctionnement des robots et des équipements périphériques
- ▶ démarrage, lancement et arrêt
- ▶ éventuellement, montage et démontage des outillages
- ▶ conduite par la surveillance et la régulation des paramètres de fabrication
- ▶ réalisation d'opérations de fabrication
- ▶ contrôle et traçabilité des produits fabriqués
- ▶ maintenance de premier niveau
- ▶ nettoyage des outillages et des moyens de production
- ▶ proposition d'amélioration technique ou organisationnelle

BON À SAVOIR

Le/la conducteur/trice de machines travaille en atelier de production dans des entreprises de taille, d'organisation et de secteur d'activités variables. Il/elle intervient sur une machine automatisée ou sur une installation composée de machines automatisées de production, souvent équipées de robots de chargement-déchargement-transfert de pièces et d'équipements périphériques tels que des bols vibrants, des moyens de marquage, des fours de chauffe, des moyens de conditionnement. Un système de supervision, quelquefois situé dans une salle de commande centralisée, aide à la conduite de l'installation, à la surveillance des paramètres de fonctionnement et affiche certains résultats de production.

Les conditions de travail sont fonction de l'activité industrielle. Les horaires sont en équipes postées, par roulement ou fixes. Seul/e ou dans une équipe, il/elle travaille sous la responsabilité de son hiérarchique, à qui il/elle rend compte de son activité et l'informe de tout incident. Il/elle se doit d'appliquer les règles, consignes, procédures et modes opératoires.

L'exécution des tâches s'effectue le plus souvent debout avec des déplacements fréquents autour de l'installation de production.

Le port d'équipements de protection individuelle tels que des chaussures de sécurité, un vêtement de travail et des protections anti-bruit est obligatoire.

Le poste requiert parfois la maîtrise de la conduite d'engins de manutention de type gerbeur ou chariot élévateur. Une homologation de type CACES est appréciée pour la tenue de l'emploi. Aucune habilitation technique particulière n'est requise. Toutefois, certaines entreprises requièrent les habilitations électriques pour non électricien BS et BE Manœuvre pour tenir l'emploi.

L'utilisation de terminaux informatiques, d'écrans tactiles est nécessaire. De plus en plus, des moyens numérisés de type tablettes, vision 3D sont présents au poste de travail.

Indicateurs de performance

- ▶ Réussite à l'examen :



formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- ▶ QCM | Étude de cas | Dossier | Présentation orale | Travaux pratiques | Mise en situation reconstituée

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités d'examen

Les candidats/es sont présentés/ées aux épreuves générales et techniques du **TITRE PRO Conducteur-trice d'Installations et de Machines Automatisées**.

- ▶ Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont | 1h30
- ▶ Entretien technique | 15mn
- ▶ Questionnaire professionnel | 30mn
- ▶ Dossier professionnel et annexes éventuelles
- ▶ Résultats des évaluations passées en cours de formation
- ▶ Entretien final avec le jury | 20 mn

Durée totale de l'épreuve pour le candidat | 2h35

Validation

Titre Professionnel Conducteur-trice d'Installations et de Machines Automatisées

- ▶ Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP)
- ▶ Code RNCP* :37398
- ▶ Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 13-04-2028

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Préparer, lancer et arrêter une machine ou une installation de production automatisée équipée ou non de robots
- ▶ BLOC 2 | Conduire une machine ou une installation de production automatisée équipée ou non de robots

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

*Répertoire National de la Certification Professionnelle

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion



► **Insertion globale :**



80 %

► **Satisfaction stagiaire :**



100 %

- Taux de poursuite d'étude : 20 %
- Taux insertion professionnelle : 75%
- Taux de rupture : 15%
- Taux d'interruption : 30%
- Nombre d'apprenants formés : 19 apprentis ont passé leur examen en 2023 en TITRE PRO CIMA ou TPI

Données promo 2023.

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 24/06/2024

professionnelle.

- **Passerelles possibles (niveau 3 | CAP-BEP)**
 - TITRE PRO EM -
Electromécanicien·ne de maintenance industrielle
- **Poursuites possibles (niveau 4 | BAC)**
 - Technicien·ne de Production Industrielle
 - TITRE PRO TPI - Technicien·ne de Production Industrielle
- **Exemples de métiers**
 - *Conducteur·trice de machines, de lignes, d'installations, pilote de production automatisée...*

Contacts

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de **Lorient**

12 rue de la Cardonnière | 56100 LORIENT | Std 02 97 76 04 07

- Candidats : **Sophie APARICI** | 07 55 68 46 99
- Entreprises : **Emmanuelle BOUCHET** | 06 07 44 96 72

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de **Plérin**

7 Rue du Bignon | La Prunelle | 22190 PLÉRIN | Std 02 96 74 71 59

- Candidat : **Marie-Julie JUGUET** | 06 74 70 44 77
- Entreprise : **Anne BOURGET** | 07 63 88 37 70

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de **Quimper**

Rue Albert Einstein | ZI de Kerourvois 2 | 29500 ERGUE-GABERIC | Std 02 98 74 94 98

- Candidat : **Karine PELLE** | 06 74 79 45 41
- Entreprise : **Roxane LE GALL** | 06 56 00 52 91

A noter

Formation possible pour les **demandeurs d'emploi** dans le cadre des formations financées par le Conseil Régional de Bretagne ou Pôle Emploi.

Pour en savoir + sur la formation, **cliquez ICI**

QUALIF Emploi



